

Barème Honoraires Transaction à la charge du Vendeur :

jusqu'à 25 000 € forfait de 4 000 € TTC
de 25 001 € à 30 000 € 13.20 % TTC du prix de vente
de 30 001 € à 45 000 € 10.80 % TTC du prix de vente
de 45 001 € à 60 000 € 9.60 % TTC du prix de vente
de 60 001 € à 75 000 € 9.00% TTC du prix de vente
à partir de 75 001 € 7.80 % TTC du prix de vente
au-delà de 300 000 € 6.60 % TTC du prix de vente

Barème Honoraires de Location à la charge du locataire

- ***Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail***
En gestion : 5.30 % TTC du loyer hors charges
Hors gestion : 6%

- ***Honoraires de réalisation de l'état des lieux***
En gestion : 1.90% TTC du loyer hors charges
Hors gestion : 2 % du loyer annule hors charges